

DRA110 - Activités et biens de l'entreprise

Présentation

Prérequis

Public:

Collaborateurs des services administratifs, financiers, commerciaux, comptables et juridiques des entreprises.

Dirigeants d'entreprise.

Conditions d'accès:

Il est **absolument indispensable** d'avoir le niveau de l'unité d'enseignement "Présentation générale du droit" (DRA001) et de l'unité d'enseignement "Initiation aux techniques juridiques fondamentales" (DRA002) ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires.

Objectifs pédagogiques

Étudier les règles propres aux activités civiles et commerciales et le régime juridique des biens intégrant le patrimoine de l'entreprise.

Maîtriser le contentieux du droit commercial et les procédures permettant le recouvrement des créances.

Étudier le régime juridique des opérations portant sur le fonds de commerce.

Analyser le régime juridique du bail commercial.

Appréhender les mécanismes de protection de la propriété industrielle.

Compétences

Le contenu de cette unité d'enseignement* fournit aux élèves les outils nécessaires pour développer une activité professionnelle (civile ou commerciale) et tirer le meilleur profit des différents biens composant le patrimoine de l'entreprise.

Les élèves suivant cette matière maîtriseront le régime juridique des entrepreneurs individuels, des artisans, des auto-entrepreneurs ou encore des EIRL.

À l'issue de la formation, ils seront capables de choisir le mode de résolution de litiges le plus adapté au différent auquel ils sont confrontés et de mettre en œuvre les procédures permettant le recouvrement de leurs créances.

Programme

Contenu

Introduction: le droit commercial: principes et sources

- Définition, sources du droit commercial, élaboration des lois commerciales.

Particularisme du droit commercial

I.- L'exercice d'activités commerciales: commerçant et entreprise individuelle.

II.- L'exercice d'activités civiles: artisan et profession libérale.

III.- L'exercice d'activités civiles et/ou commerciales: auto-entrepreneur et EIRL.

IV.- Le contentieux: conciliation et médiation, transaction, arbitrage, contentieux commercial.

Les biens de l'entreprise

I.- Les immeubles: droit de propriété et démembrements, garanties.

II.- Le fonds de commerce: contenu, opérations juridiques relatives au fonds, autres constructions juridiques inspirées du fonds de commerce.

III.- Le bail commercial: domaine d'application du statut des baux commerciaux, régime juridique.

IV.- La propriété industrielle: brevets, marques, dessins et modèles.

Modalités de validation

🌟 Valide le 19-02-2019

Code : DRA110

6 crédits

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier /
Maria-béatriz SALGADO

Contact national :

EPN 14 Droit et immobilier

2 rue Conté
75003 Paris

droit-affaires@cnam.fr

- Examen final

Description des modalités de validation

Examen final organisé en deux parties. La première partie portera sur trois questions de cours à traiter en 30 minutes sans documents autorisés. La seconde partie consistera en un cas pratique à réaliser en 90 minutes à l'aide des Codes de commerce et civil.

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Droit commercial, éd. Dalloz	G. DECOCQ
Droit commercial: droit interne et aspects de droit international, éd. LGDJ	J. MESTRE et M.-E. TIAN-PANCRAZI
Droit commercial et des affaires, éd. Gualino	M. MENJUCQ
Droit commercial: activités commerciales, commerçants, fonds de commerce, concurrence, éd. Montchrestien	F. DEKEUWER-DEFOSSEZ et E. BLARY-CLEMENT
Droit commercial et des affaires, éd. Sirey	D. LEGEAIS
Traité de droit commercial, t. 1, vol. 1, éd. L.G.D.J.	L. VOGEL
Droit commercial, éd. Litec	Y. REINHARD et S. THOMASSET-PIERRE
Actes de commerce, commerçants, fonds de commerce, éd. Dalloz	S. PIEDELIEVRE
Droit commercial, éd. Gualino	A. BRAUD